

**Direction des Ressources Humaines, des Relations Sociales,
des Affaires Médicales et du Système d'Information**

Quimper, le 21 novembre 2024

Ressources Humaines et Relations Sociales

Tél. : 02 98 98 66 05 – Télécopie : 02 98 98 67 21

Courriel : secretariatdrh@epsm-quimper.fr

COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX

ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS DE CLASSE NORMALE

1 POSTE DANS LA BRANCHE « GESTION ECONOMIQUE, FINANCES ET LOGISTIQUE »

1 POSTE DANS LA BRANCHE « GESTION ADMINISTRATIVE GENERALE ».

Conformément à l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers.

Le jury du concours externe est composé comme suit :

1° Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président :

- Monsieur Pierre DOUZILLE, Directeur des Ressources Humaines, EPSM du Finistère Sud de Quimper

2° Deux fonctionnaires hospitaliers de catégorie A en fonctions dans le ou les départements dans lesquels sont situés les établissements concernés, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont au moins un extérieur à l'établissement ou aux établissements où les postes sont à pourvoir.

- Madame Rozenn LE SAUX, attachée d'administration hospitalière, EHPAD de Pors Moros à Pont l'Abbé
- Madame Laure-Anne LE BERRE, attachée d'administration hospitalière au Centre Hospitalier de Cornouaille à Quimper

3° Un professeur de l'enseignement du second degré enseignant dans une discipline correspondant à la ou aux branches ouvertes au concours, désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours. Lorsqu'un même concours est ouvert pour les deux branches, il peut être fait appel à un professeur pour chaque branche.

- Madame Catherine DUVAL, Professeur de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale de Brest.

En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

